

**COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE**  
**Cours de religion - Cours de morale**  
**Année scolaire 2010-2011**

Choix réservé aux parents, au tuteur ou à la personne qui a la garde de l'enfant par l'article 8 de la loi du 29 mai 1959, modifiant certaines dispositions de la législation de l'enseignement.

Lors de la première inscription d'un enfant, les parents ou le tuteur ou la personne qui a la garde de l'enfant, sont tenus de choisir pour celui-ci, par déclaration signée, entre le cours de religion catholique, protestante, orthodoxe, israélite et islamique et de morale inspirée de cette religion ou le cours de morale non confessionnelle.

Conformément à la loi, le choix des parents, du tuteur ou de la personne qui a la garde de l'enfant, entre ces cours est entièrement libre. Il est formellement interdit à quiconque d'exercer une pression à cet égard, quelle qu'elle soit. Des sanctions disciplinaires frapperont les membres du personnel qui auraient enfreint cette interdiction.

Les parents, le tuteur ou la personne qui a la garde de l'enfant disposent d'un délai de trois jours calendrier pour restituer la déclaration dûment signée.

Le choix se fait au moment de l'inscription. Il ne peut être modifié qu'à partir de l'année scolaire suivante et seulement entre le 1<sup>er</sup> et le 15 septembre.

**DECLARATION**

relative au choix du cours de religion ou de morale  
uniquement pour l'enseignement primaire

Je soussigné(e)-----parent, tuteur, personne qui a la garde de (1)-----

élève de (2)-----à l'école communale mixte d'Hennuyères.

déclare avoir pris connaissance de la note ci-dessus, relative au choix du cours de religion et de morale inspirée de cette religion ou de morale non confessionnelle et conformément à la liberté que me confère la loi, avoir choisi pour l'enfant précité le cours de : (3)

<input type="checkbox"/> RELIGION CATHOLIQUE et de la morale inspirée de cette religion	<input type="checkbox"/> RELIGION PROTESTANTE et de la morale inspirée de cette religion
<input type="checkbox"/> RELIGION ISRAELITE et de la morale inspirée de cette religion	<input type="checkbox"/> RELIGION ISLAMIQUE et de la morale inspirée de cette religion
<input type="checkbox"/> RELIGION ORTHODOXE et de la morale inspirée de cette religion	<input type="checkbox"/> MORALE non confessionnelle

Le------(4)

------(5)

(1) Nom et prénom de l'élève

(2) Classe fréquentée

(3) Cocher le cours choisi

(4) Lieu et date

(5) Signature